



LE PETIT BULLETIN DE TENAY



JANVIER 2025

CHANTIER RD 102A

Le chantier en cours sur la RD 102A, au niveau du cimetière de Tenay, progresse selon le calendrier établi. La première phase des travaux s'est achevée avec succès, permettant la réouverture de la route dès le jeudi 19 décembre en fin de matinée. Cette réouverture se fait avec un enrobé provisoire, garantissant une circulation sécurisée pour les usagers.

Cependant, une nouvelle phase de travaux nécessitera une nouvelle fermeture de la route, prévue du lundi 13 au vendredi 18 janvier 2025 inclus.

Enfin, une dernière intervention est programmée en mars pour la pose de l'enrobé définitif. La date exacte de cette journée de travaux reste à confirmer. Nous remercions les habitants et les usagers pour leur compréhension et leur patience face à ces perturbations temporaires, indispensables pour garantir la qualité de nos réseaux.



RÉUNION JARDIN

Monsieur le Maire de Tenay invite tous les locataires des jardins communaux à une réunion d'informations et d'échanges, qui se tiendra le **samedi 11 janvier 2025 à 10h, en mairie.**

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder des sujets importants concernant l'entretien, la gestion et les projets liés aux jardins. Ce sera également un moment privilégié pour partager vos idées, poser vos questions et échanger avec d'autres jardiniers de la commune.

Nous comptons sur votre présence, pour améliorer et embellir nos jardins communaux.

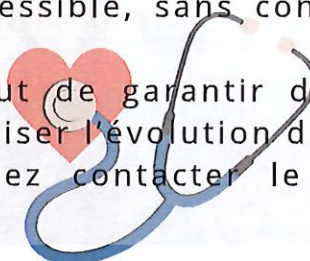
MA MUTUELLE

Pour améliorer l'accès aux soins et renforcer le pouvoir d'achat des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Région lance un dispositif innovant pour répondre aux priorités de santé publique : Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A l'initiative de la Région, et suite à un appel à manifestation d'intérêt, 5 mutuelles partenaires proposent, à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes une offre de mutuelle qualitative accessible, sans condition de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Ces offres sont élaborées dans le but de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé, et de maîtriser l'évolution des tarifs.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 04 2800 2800 ou sur auvergnerhonealpes.fr/mutuelle.



HORAIRES MAIRIE

À compter du 1er janvier 2025, les horaires d'ouverture de la mairie de Tenay seront ajustés.

Désormais, la mairie sera ouverte au public le deuxième samedi de chaque mois uniquement, en complément des horaires habituels (08h30 à 12h00) en semaine. Cette décision a été prise après constatation d'une très faible fréquentation lors des samedis d'ouverture. En concentrant les permanences sur un samedi par mois, nous espérons répondre de manière plus adaptée aux besoins des administrés tout en optimisant le fonctionnement des services.

RÉVISIONS DES TARIFS COMMUNAUX

Suite à la délibération N°53/2024 adoptée par le conseil municipal du 28/11/2024, les tarifs communaux relatifs au cimetière et aux garages connaissent une révision. Cette décision s'inscrit dans un contexte d'ajustement nécessaire, pour faire face à l'évolution des coûts de gestion et d'entretien de ces services.

Les nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1er janvier 2025.

Le montant du loyer des garages simples s'élèvera désormais à 45€, et 65€ pour les doubles.

Pour toute information complémentaire ou pour consulter les nouveaux tarifs, les habitants sont invités à se rapprocher de la Mairie ou à consulter les affichages prévus à cet effet.

FÊTE DE NOËL

La magie de Noël était au rendez-vous ce vendredi 13 décembre à Tenay.

Le Père Noël, fidèle à la tradition, a rendu visite aux élèves des écoles de la commune, pour leur offrir un moment de joie et de partage. Chaque enfant a reçu un livre en cadeau, avec l'aide du Sou des écoles.

La journée s'est poursuivie dans une chaleureuse ambiance à la salle des fêtes. Les enfants ont enchanté le public avec leurs chants.

Un grand merci au Sou des écoles, aux bénévoles et au Père Noël pour avoir illuminé les visages des petits et des grands.



REPAS DE NOËL

Cette année, la cantine scolaire a célébré les fêtes de fin d'année avec un repas de Noël festif et chaleureux. Les enfants ont eu le plaisir de déguster un menu spécial, préparé avec soin par l'équipe de cuisine de l'EHPAD, suivi d'un dessert gourmand préparé par la boulangerie Le Hérisson Gourmand, un programme digne des plus grandes tablées, qui a ravi les papilles des petits gourmets. L'ambiance était joyeuse.

Ce repas a été l'occasion pour les enfants de partager un moment convivial, de découvrir de nouvelles saveurs et de se plonger dans l'esprit de Noël.

Le dessert, les papillotes ainsi que les clémentines ont été offertes par la commune. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Dimanche 05 janvier 2025 à 11h**

Vœux du Maire à la salle des fêtes.

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert uniquement le matin de 08h30 à 12h00 du lundi au vendredi et le samedi 11 janvier 2025 de 08h30 à 12h00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

FRANCE SERVICES

Pas de permanence le 03 janvier 2025

Reprise des permanences le vendredi 10 janvier 2025

Pour tous renseignements, merci de contacter le **06 22 95 90 58**

ou par mail

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de St-Rambert le samedi matin

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64)
le **25 janvier**

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)
le **11 janvier**

Pas de permanence les 04 & 18 janvier 2025



ORDURES MENAGERES

- Le vendredi 03 janvier
- Le vendredi 17 janvier
- Le vendredi 31 janvier



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue par lecteur des plaques d'immatriculation des véhicules, pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au préalable, en se rendant sur le site : <https://www.cc-plainedelain.fr/fr/s-inscrire-ou-acceder-a-son-compte-decheteries.html>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)



Tarifification au 1er janvier 2024

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

A partir du 26ème passage, le coût est de 10 euros par passage

BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 06 janvier
- Le lundi 20 janvier

